

Un audit énergétique des bâtiments communaux

Administrations, écoles, bibliothèques, les bâtiments communaux vieillissent à Grâce-Hollogne. Pour les rénover le plus efficacement possible, la commune va réaliser un audit énergétique et ainsi identifier clairement les investissements à réaliser.



Bâtiments communaux. © TVA

De nos jours, l'énergie coûte de plus en plus cher. De nombreux citoyens font le maximum pour réduire leur consommation, notamment en rénovant leur maison. À Grâce-Hollogne, la commune va faire de même. Un audit énergétique va être réalisé sur l'ensemble des bâtiments communaux.

L'objectif? Évaluer leur consommation, identifier les points noirs, pour ensuite intervenir de manière précise: « Cela peut concerner les châssis, la toiture, le système de chauffage, l'isolation de l'enveloppe extérieure, la chaudière, etc. Cet audit va nous permettre de réaliser une photographie énergétique de tous nos bâtiments », explique Salvatore Falcone, échevin du Patrimoine.

In fine, cet audit va permettre à la commune de mettre en place un plan d'action locale et d'intervenir précisément là où il y a un besoin: « Et nous interviendrons en priorité sur certaines structures. On pense notamment aux écoles et aux administrations. Mais ça ne veut pas dire que tout sera à refaire... Il y a un suivi déjà fait ».

Économiser de l'argent

Grâce à ces investissements, Grâce-Hollogne veut aussi réaliser des économies d'énergie. Les fonds épargnés pourront ainsi être injectés dans d'autres projets communaux: « Sans oublier que cela per-

mettra d'être plus respectueux de l'environnement et de réduire notre empreinte écologique. Cela correspond à la politique que nous voulons mener et pour laquelle nous nous sommes engagés », poursuit l'échevin. « L'audit permettra d'aller chercher des subsides, au niveau de la communauté et de la Région wallonne. Car pour obtenir certains subsides, ce genre d'audit est obligatoire ».

Au total, pas moins de 80 bâtiments communaux ont été listés. Cela regroupe, entre autres, les écoles, les administrations, les bibliothèques, les clubs sportifs: « Une fois l'audit fait, cela ne veut pas dire qu'on va dans un deuxième temps réaliser tous les travaux. Mais nous aurons réalisé un point sur la situation. Et cela va nous orienter et nous permettre de construire des budgets pour pouvoir assumer les investissements dans le temps, de savoir combien nous allons devoir investir, comment, avec quel type de matériel et dans quel bâtiment ».

Le point doit être voté à l'occasion du prochain conseil communal. Ensuite, un marché sera lancé pour trouver une entreprise qui sera chargée de réaliser cette analyse. L'audit coûtera 163.000 € et doit, à terme, permettre à Grâce-Hollogne de réaliser de grosses économies d'énergie. ■

STEFANO BARATTINI